

*le-Comte*, en faveur de l'Education. Les secondes Lettres Patentes sont datées de *Compiègne* le 29. Juillet dernier, & elles concernent le Don gratuit de la Ville de *Boulogne-sur-Mer*. Le 29. Novembre elles ont été enrégistrées. Les troisièmes Lettres Patentes du 21. Octobre précédent, nomment des Commissaires en conséquence de la Déclaration du 16. Mai 1765 concernant les limites de *Paris*, pour poser une nouvelle borne dans le mur de la dernière maison existante à l'extrémité de chaque rue des Fauxbourgs de cette Ville du côté de la campagne. Les quatrièmes, datées de *Fontainebleau* le 19. Novembre, & données en forme de Déclaration, concernent le premier tirage du remboursement des dettes de l'Etat, qui avoit été ordonné par l'Edit de Décembre 1764 : de celles-ci, comme les plus remarquables, voici les articles.

» ARTICLE I. Les tirages & remboursemens ordonnés par notre Edit du mois de Décembre 1764 seront faits en la forme prescrite par notre Edit & par ces Présentes. »

« ART. II. Le tirage à faire au mois de Janvier 1766 sera composé de trois classes, dont la première comprendra les Numéros des Contrats de Rentes créées depuis le premier Janvier 1758. »

« ART. III. Les fonds du remboursement de ladite première classe, seront le Dixième d'Amortissement sur tous les Contrats créés depuis le premier Janvier 1758, sans exception, le Dixième d'Amortissement des rentes viagères, dites Tontines, le tiers du produit du Dixième d'Amortissement établi sur tous ceux qui sont chargés du maniement de nos Finances & les deux tiers des arrérages des Rentes de ladite classe,